Valenciennes chauffe son hôtel de ville avec les eaux usées

Enviro2b | 08.11.2010



Le secrétaire d'Etat Mme Valérie Létard, en présence de Monsieur Dominique Riquet, maire de Valenciennes, de M. Bernard Brouillet, Président du syndicat d'assainissement de Valenciennes, et en présence de diverses autres personnalités, a inauguré le vendredi 5 novembre un système innovant de chauffage de la mairie avec la récupération de la chaleur des eaux usées par pompe à chaleur. Celui-ci assurera la couverture de près de 80% des besoins annuels actuels de chaleur de l'hôtel de ville, pour

atteindre 100% dans quelques années, dès que les travaux de renforcement de l'isolation auront été réalisés.

Cette installation permettra d'économiser le rejet de 200 tonnes de CO2 par an, et elle conduira à une économie dès aujourd'hui de plus de 50 000 euros par an en dépense de chauffage, montant qui atteindra très vite 100 000 euros. Sur un coût d'investissement de 1,2 millions d'euros, l'ADEME a assuré, sur son fonds chaleur, une subvention de 79 % du montant de l'investissement.

Cette réalisation commune du groupement Lyonnaise des Eaux, BSR Technologies, Saunier et Associes est la plus importante réalisée en France à ce jour. Plusieurs autres de taille encore plus importante sont en cours de construction à Bordeaux, Dijon, Nanterre, Paris, etc... pour assurer le chauffage et le rafraichissement des bâtiments. Trois ans après son lancement par Saunier et Associés en France, et deux ans après son lancement sous le nom de DEGRE BLEU par Lyonnaise des Eaux, cette technologie s'impose avec succès. Le nombre des projets en cours montre qu'elle connaît un essor rapide et important.

Beaucoup de « maturité environnementale »



« La ville de Valenciennes a fait preuve de beaucoup de maturité environnementale en installant le DEGRE BLEU avant même d'avoir effectué les travaux de renforcement de l'isolation de l'hôtel de ville », déclare Bernard Saunier, membre de l'Académie des Technologies, président de Saunier et Associés et de BSR Technologies. « En effet les travaux de renforcement de l'isolation prendront plusieurs années, et un coût plusieurs fois celui de l'installation de DEGRE BLEU, pour une efficacité en réduction d'émission

de CO2 bien moindre, et un retour sur investissement plusieurs fois moindre ». « En faisant ce choix la ville de Valenciennes a montré le chemin pour bon nombre d'autres collectivités hésitantes entre, d'une part, la mise en œuvre immédiate d'une énergie renouvelable, et d'autre part, le renforcement de l'isolation des bâtiments. En termes de retour sur investissement et d'impact CO2, il n'y a pas à hésiter » conclut Bernard Saunier.